

PREMIER JOUR DE LA VINGT ET UNIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL

SÉANCE D'OUVERTURE (PUBLIQUE)

1. Date : Jeudi 4 décembre 2014

Ouverture : 9 h 45
Clôture : 10 h 15

2. Président : S. E. M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération suisse et
Chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères,
Président en exercice de l'OSCE

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : OUVERTURE OFFICIELLE

Le Président a ouvert officiellement la vingt et unième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE.

Point 2 de l'ordre du jour : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Président

L'ordre du jour de la vingt et unième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE a été adopté ; il est joint au présent journal (annexe).

Point 3 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE
L'OSCE

S. E. M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération suisse et Chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères, Président en exercice de l'OSCE, a pris la parole devant la Réunion (MC.GAL/7/14).

M. Jérémie Juvet, Ambassadeur de la jeunesse auprès de l'OSCE mise en scène, a pris la parole devant la Réunion.

Point 4 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

S. E. M. Ilkka Kanerva, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a
pris la parole devant la Réunion.

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE

S. E. M. Lamberto Zannier, Secrétaire général de l'OSCE, a pris la parole
devant la Réunion (MC.GAL/6/14).

4. Prochaine séance :

Jeudi 4 décembre 2014 à 10 h 15, salle des séances plénières

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE (PRIVÉE)

1. Date : Jeudi 4 décembre 2014

Ouverture : 10 h 15
Clôture : 12 h 40

2. Président : S. E. M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération suisse et
Chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères,
Président en exercice de l'OSCE

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 6 de l'ordre du jour : **DÉCLARATIONS DES MINISTRES, PUIS DES
CHEFS DE DÉLÉGATION**

Azerbaïdjan (MC.DEL/1/14 OSCE+), Italie-Union européenne
(MC.DEL/54/14) (MC.DEL/3/14), Portugal (MC.DEL/40/14/Corr.1),
Bosnie-Herzégovine (MC.DEL/11/14), Serbie (MC.DEL/2/14/Corr.1),
Ukraine (MC.DEL/34/14), Monaco, États-Unis d'Amérique (MC.DEL/24/14),
Suède (MC.DEL/35/14), Allemagne (MC.DEL/4/14), Pays-Bas
(MC.DEL/47/14 OSCE+), Estonie (MC.DEL/7/14), Hongrie (MC.DEL/83/14
OSCE+), Finlande, Autriche (MC.DEL/79/14), Canada (MC.DEL/80/14),
Fédération de Russie (MC.DEL/10/14), Croatie, Pologne (MC.DEL/28/14),
Albanie (MC.DEL/12/14), Tadjikistan (MC.DEL/8/14 OSCE+), Espagne
(MC.DEL/23/14 OSCE+), République tchèque (MC.DEL/5/14), Moldavie
(MC.DEL/6/14), Roumanie (MC.DEL/53/14 OSCE+), Liechtenstein
(MC.DEL/29/14 OSCE+), Norvège (MC.DEL/36/14), Grèce
(MC.DEL/33/14)

4. Prochaine séance :

Jeudi 4 décembre 2014 à 15 heures, salle des séances plénières

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE (SUITE) (PRIVÉE)

1. Date : Jeudi 4 décembre 2014

Ouverture : 15 h 05

Suspension : 17 h 15

Reprise : 17 h 30

Clôture : 17 h 50

2. Président : S. E. M. Didier Burkhalter, Président de la Confédération suisse et Chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères, Président en exercice de l'OSCE
Ambassadeur Thomas Greminger, Président du Conseil permanent

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Contributions : Conseil de l'Europe (MC.IO/5/14), Organisation des Nations Unies (MC.IO/4/14)

Point 6 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS DES MINISTRES, PUIS DES CHEFS DE DÉLÉGATION (suite)

Malte (MC.DEL/41/14 OSCE+), Biélorussie (MC.DEL/30/14), France (MC.DEL/48/14), Turquie (MC.DEL/43/14 OSCE+), Slovaquie (MC.DEL/17/14), Monténégro (MC.DEL/73/14/Corr.1 OSCE+), Lettonie (MC.DEL/19/14), Belgique (MC.DEL/58/14), Saint-Marin (MC.DEL/13/14), Géorgie (MC.DEL/42/14 OSCE+), ex-République yougoslave de Macédoine (MC.DEL/44/14), Irlande (MC.DEL/16/14), Saint-Siège (MC.DEL/15/14), Andorre (MC.DEL/27/14/Rev.1), Arménie (MC.DEL/38/14), Bulgarie (MC.DEL/9/14), Slovénie (MC.DEL/14/14), Lituanie (MC.DEL/31/14), Turkménistan, Mongolie (MC.DEL/18/14), Kirghizstan, Danemark (MC.DEL/63/14), Royaume-Uni (MC.DEL/22/14 OSCE+), Luxembourg (MC.DEL/51/14/Corr.1 OSCE+), Kazakhstan (MC.DEL/32/14/Rev.1 OSCE+), Islande (MC.DEL/20/14), Ouzbékistan, Chypre (MC.DEL/21/14), Président en exercice de l'OSCE (MC.GAL/8/14 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Vendredi 5 décembre 2014 à 9 heures, salle des séances plénières



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel
Bâle 2014

MC(21).JOUR/1
4 December 2014
Annex

FRENCH
Original: ENGLISH

Premier jour de la vingtième et unième Réunion
CM(21), journal n° 1, point 2 de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR DE LA VINGT ET UNIÈME RÉUNION
DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE**

(Bâle, 4 et 5 décembre 2014)

1. Ouverture officielle
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Allocution du Président en exercice de l'OSCE
4. Allocution du Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
5. Rapport du Secrétaire général de l'OSCE
6. Déclarations des ministres, puis des chefs de délégation
7. Adoption des documents et des décisions du Conseil ministériel
8. Questions diverses
9. Clôture officielle (déclarations des présidents en exercice actuel et entrant)